

## ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le 1er projet de règlement 2025-505 modifiant le règlement 2009-155 sur le zonage par l'ajout des usages « Habitation multifamilial » et « Habitation Communautaire » et l'augmentation du nombre maximal de logements dans un bâtiment dans la zone 114-V.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire du 8 septembre 2025, le conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer a adopté un 1er projet de règlement 2025-505 modifiant le règlement 2009-155 sur le zonage par l'ajout des usages « Habitation multifamilial » et « Habitation Communautaire » et l'augmentation du nombre maximal de logements dans un bâtiment dans la zone 114-V.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 29 septembre 2025**, à **17h00**, à la **salle Lavoie-Saint-Laurent**, situé au 629, boulevard Perron à Carleton-sur-Mer. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de règlement, d'en expliquer les impacts et de permettre au conseil municipal d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
4. Le projet de règlement vise la zone 114-V du plan de zonage du règlement 2009-155 sur le zonage.
5. Une illustration de la zone visée du plan de zonage peut être consultée sur le site internet de la Ville aux liens suivants :  
<https://experience.arcgis.com/experience/d42b3054868b4effa66dac3d9f5e127d/>
6. Le projet de règlement faisant l'objet du présent avis le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la Ville au <https://carletonsurmer.com/avis-publics/>; ou au bureau du soussigné, à l'hôtel de ville, au 629, boulevard Perron à Carleton-sur-Mer, du lundi au vendredi durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

**FAIT À CARLETON-SUR-MER, CE 9<sup>ÈME</sup> JOUR DE SEPTEMBRE 2025**



Antoine Audet  
Directeur général et greffier  
(Publication et publication dans *Le Hublot* et sur le site internet de la Ville, le 9 septembre  
2025)